au fil de la

Boyer

01

Février 2024 ■ www.laboyer.com ■ Vol. 38

Crédit photo: Yvan Gravel - Prortrait de Mme Suzanne Bonneau

ACTUALITÉS

Nouvelle répartition des élèves du primaire

Tout Saint-Charles est en deuil

Premier bilan d'Espace sous le Jubé

MUNICIPALITÉ/LOISIRS

Tournoi junior 2024

Marché de Noël

Budget municipal

au fil de la Boyer

Offres d'emploi

POSTES À COMBLER

- **Gérant(e) d'épicerie** - temps plein
- **Commis à la boulangerie et au prêt-à-manger** - temps partiel
- **Caissier(ières)** - temps plein
- **Boucher** - 40 hrs semaine

À la recherche d'un emploi motivant et possibilité d'avancement avec une équipe dynamique ?

C'est ce que Épicerie Am Roy a à vous offrir.

BOUCHERIE ROY - DEPUIS 1974 -

Ouverture

Lundi au jeudi	**7 h à 21 h**
Vendredi et samedi	**7 h à 22 h 30**
Dimanche	**8 h à 22 h**

Livraison gratuite du lundi au dimanche

Mandataire

SAQ

Personnes à contacter pour les curriculum vitae :
Michel et Jérôme au 418 887-3426 ou au 2721 avenue Royale

Crédit photo Christian Proulx

Salle de rédaction Suzanne Bonneau

Tout Saint-Charles est en deuil

Par Christian Proulx

Le mardi 16 janvier dernier, Suzanne Bonneau nous a quittés, elle allait avoir 92 ans le 13 avril prochain.

Née Suzanne Morin à Saint-Anselme, elle rencontre Jean-Paul Bonneau, également du même endroit qu'elle épouse en 1952. Après de nombreux détours, le couple finit par s'installer à Saint-Charles en 1960. Mère de neuf enfants, une première grande épreuve survient, la perte d'une petite fille à sa naissance.

En 1976, Jean-Paul décède à son tour, à l'âge de 45 ans. Veuve et sans ressources avec six enfants à la maison, elle trouve un premier emploi au magasin de vêtement d'André Labrie. Plus tard, elle occupera différentes tâches, entre autres, au HLM et à Charles Couillard.

En 1992, le sort s'acharne, son fils André décède des suites d'un tragique accident aux chantiers maritimes Davis, à l'âge de 34 ans. Malgré tout, rien ne l'arrête. Elle a été marguillière, membre du conseil de la Caisse, du club Richelieu et plus tard, membre très active à l'Âge d'Or.

À La Boyer, elle a été une bénévole très polyvalente durant 33 ans. Elle était un pilier indispensable. Son appareil photo ne la quittait pas, une photo pour illustrer son article, pour une situation cocasse, faire connaitre une personne, un lieu, une œuvre d'art. Les é ditions de La Boyer n'auraient pas été aussi intéressantes sans ses articles, ses chroniques ou ses commentaires toujours judicieux.

Que de souvenirs lors des nombreuses soirées de planification et de correction à la salle de rédaction « Suzanne Bonneau » et de la grande pièce du 2e étage des Chevaliers de Colomb! Parmi les bénévoles du journal, les Lise Giguère, Claire Faucher, Clémence Labrie et Rosanne Aubé, pour ne mentionner qu'elles, pourraient vous parler longuementdes nombreuses anecdotes durant ces soirées de travail et d'échange.

Saint-Charles vient de perdre une citoyenne très engagée.

Espace sous le Jubé
Premier bilan

Par Jean-Pierre Lamonde

L'année 2023 est derrière nous, mais très présente dans notre esprit. Ce fut l'année de la mise en place d'une autre façon d'utiliser le bâtiment patrimonial qu'est l'église de Saint-Charles. Ce fut l'année de la grande générosité des gens du milieu pour ce projet communautaire. À l'occasion de l'inauguration officielle en novembre, nous avons pu exprimer notre fierté, nos remerciements et notre reconnaissance tant à l'égard des bénévoles que de ceux qui ont contribué financièrement.

En faisant le bilan 2023, nous avons comptabilisé quelque 26 événements ou rencontres tenues dans la salle Espace sous le Jubé. Des réceptions après funérailles, des rencontres familiales, d'organismes, d'entreprises et de pastorale. Quelques familles ayant apprécié se rencontrer dans ce lieu convivial ont même confirmé leur réservation pour la fin de 2024. Certaines familles ayant vécu le décès d'un proche ont utilisé l'église pour la réception des condoléances, les funérailles et ont reçu parents et amis à un buffet dans l'Espace sous le Jubé. Malgré les froids de fin d'année, nous avons réussi à maintenir une température convenable dans cette salle de 2 500 pieds carrés et dont le plafond est tout en hauteur.

Avec la nouvelle année, vous êtes invités à nous faire des propositions d'utilisation pour des activités autres que celles énumérées plus haut. D'une façon particulière, nous souhaiterions que la salle serve à regrouper à l'occasion des personnes qui n'ont pas beaucoup d'occasions de se rencontrer, des aîné(e)s et des plus jeunes, par exemple. Nous voulons valoriser la mixité sociale, le brassage des générations, et faire en sorte que ce lieu serve au plus grand nombre de personnes. Si vous avez des idées ou des projets à ce sujet, ou pour une réservation de la salle, appelez Gisèle au 581 446-3940.

au fil de La Boyer

2815-B, avenue Royale, Saint-Charles-de-Bellechasse (Québec) G0R 2T0
Téléphone: 418 916-0633 - **Site Web** www.laboyer.com

Conseil d'administration

Président	Christian Proulx
Vice-présidente	Gabrielle Jean
Secrétaire	Nathalie Boutin
Trésorière	Lynda Carrier
Administratrice	Geneviève Collin

Planification et Coordination

Rédactrice en Chef Gabrielle Jean

Équipe de production

Gabrielle Jean, Nathalie Boutin, Claire Faucher, Nicole Fillion, Jean-Pierre Lamonde, Jacinthe Ruel, Christian Proulx.

Photographies

Nathalie Boutin, Yvan Gravel et Gabrielle Jean.

Publicité journallaboyer@gmail.com

Graphisme Julien Fontaine 418 563-7146

Impression Imprimerie P.-A. Morin, Saint-Anselme

Tirage : 1295 copies

Petites annonces

Gratuites, texte uniquement de 60 mots max.

Abonnements 418 887-3781

Canada	30 $ par an
États-Unis	45 $ par an

Articles & photographies

Pour toute publication dans le prochain numéro *(textes / photos)*, faites parvenir vos documents pour le : **22 février 2024** à **17 h** ou par courriel à texteslaboyer@gmail.com.

Dépôt légal Bibliothèques Nationales du Québec et du Canada.

Toute reproduction complète ou partielle du contenu est strictement interdite à moins d'une autorisation écrite de l'auteur et de La Boyer.

Prochaine parution: 1 mars 2024

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

La société sans but lucratif Au fil de La Boyer reçoit l'appui de :

Culture et Communications Québec

Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse

La Société **«Au fil de La Boyer»** ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des opinions ou déclarations exprimées par un collaborateur. Elle ne peut également être tenue responsable de préjudices découlant de la non-publication ou de la publication de tout article, document ou photographie.

Nouvelle répartition des élèves

École de L'Étincelle et des Perséides

Par Christian Proulx

Le 16 janvier dernier, la direction du CSSCS de la Côte-du-Sud invitait certains parents du Pôle 2 à une réunion d'information devant se tenir le 18 janvier, soit seulement deux jours plus tard, concernant la répartition des certains groupes scolaires aux écoles de L'Étincelle et des Perséides à Saint-Charles-de-Bellechasse.

En fait, les autorités du CSSCS ont convoqué les parents à deux rencontres distinctes en fonction de leur lieu de résidence et du niveau scolaire des enfants concernés. La première s'adressait à tous les parents de Saint-Charles-de-Bellechasse ayant des enfants au primaire, alors que la seconde aux parents de Beaumont, Saint-Gervais et de Saint-Michel ayant des enfants de 3e cycle (5e et 6e année) en septembre 2024.

Comme déjà mentionné dans notre édition de novembre dernier, après analyse des différents scénarios envisagés, le CSSCS a retenu de regrouper le 3e cycle (5e et 6e année) de Saint-Gervais, Beaumont et de Saint-Michel à l'Étincelle. De plus, tout autre élève de 6e année du pôle 2 désirant suivre le programme d'anglais intensif pourra s'inscrire à l'Étincelle. Quant aux élèves des 1er et 2e cycles de Saint-Charles, ils seront tous regroupés à la nouvelle école des Perséides.

D'entrée de jeu, les journalistes se sont vu interdire l'accès à la rencontre de manière cavalière. M. Jasmin Blanchet de Passion FM s'est même fait reconduire jusqu'à la porte, alors que notre rédactrice en chef a été autorisée à rester en tant que parent, avec interdiction formelle de prendre des notes et des photos. Les deuxièmes parties de ces réunions étaient consacrées aux questions des parents. Consultés après les rencontres, certains d'entre eux nous ont fait part de leurs doléances. Plusieurs ont trouvé le délai préalable entre l'avis et les rencontres excessivement court. Certains citoyens de Beaumont ayant déjà fait part de leur opposition à cette décision dans les médias.

Les parents de Saint-Charles sont dans l'ensemble, relativement satisfaits, bien que plusieurs ont des conséquences sur l'organisation familiale. Ainsi, apparier les horaires du 3e cycle avec celui du secondaire amène son lot d'inconvénients à savoir : le début des cours et les heures de dîner différents, deux transports scolaires selon le niveau, services de garde du matin du midi et du soir différents modifiés selon les groupes.

Quant aux parents de Saint-Gervais, certains commentaires recueillis semblent malgré tout positifs, bien que les mêmes inquiétudes sont également présentes. Il semblerait toutefois qu'il y ait beaucoup de mécontents.

Ce qui est assez similaire aux résidents de Beaumont…

Suite… Commentaires reçus

Par Gabrielle Jean , Rédactrice en chef

Exceptionnellement, nous avons recueilli les commentaires de parents des autres municipalités concernées afin de connaitre leurs points de vue et qu'ils puissent avoir un droit de parole sur cette décision imposée.

À titre informatif, la population de Beaumont s'est mobilisée, un projet de résolution a été déposé par le Conseil municipal pour afficher leur désaccord avec la décision du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

Plusieurs points positifs sont tout de même ressortis. Notamment qu'en regroupant les jeunes de mêmes niveaux scolaires, les projets seront en fonction de leur âge. C'est aussi comme la porte d'entrée du secondaire. Les services et l'équipe seront consacrés à ces élèves et seront en mesure de mieux les encadrer. Certains élèves sont fiers et ont hâte de se retrouver dans une école de grands.

Ce n'est toutefois pas la majorité des parents qui est en accord avec la décision du CSSCS. Des parents ont déjà mis en vente leur maison ou ont

le projet de déménager afin d'éviter le déplacement pour leurs enfants l'an prochain ou les années à venir. Des familles ont choisi Beaumont comme lieu de résidence entre autres pour les services et la proximité de l'école. École qui offre d'ailleurs un grand choix d'activités parascolaires diversifié et une cour de récréation rénovée récemment. Il n'y a plus ces attraits lorsque des familles partent d'ailleurs pour s'établir dans des municipalités puis se voient dans l'obligation d'envoyer leur enfant dans un autre village que leur lieu de résidence. Certains parents ne sont pas encore à cette étape car leurs enfants sont jeunes mais déjà, ils s'y opposent.

On mentionne également l'horaire problématique. Tous les enfants ne sont pas au service de garde et certains dînent à la maison. Des parents choisissent leur mode de vie en fonction de cet horaire et pour passer plus de temps avec leurs enfants. Avec le projet de transfert d'école, ces mêmes enfants devront faire un aller-retour en autobus à des heures plus tardives et devront être au service de garde le midi également. Le soir, l'heure de retour à la maison est beaucoup plus tard qu'elle ne peut l'être actuellement, ce qui occasionnera de la difficulté pour certains enfants à se concentrer et faire leurs devoirs en soirée.

Des élèves qui ont des difficultés d'apprentissages, qui font de l'anxiété ou qui ont des difficultés d'adaptation devront recommencer à zéro avec une nouvelle équipe-école pour un an, et recommencer à nouveau l'année suivante au secondaire. Une crainte mentionnée est également l'intimidation que ces élèves pourraient subir, tant de leurs nouveaux camarades que des élèves du secondaire avec qui ils voyageront matin et soir.

Quant à la rencontre d'information, nous avons eu comme commentaire que finalement, rien de nouveau n'a été dit. Aucune question ou presque n'a pu obtenir de réponse. Les représentants du Centre de service n'étaient pas prêts à fournir des réponses, ils étaient vendus à cette idée et ne semblaient pas enclins à écouter ce que les parents avaient à dire. Le Centre de services mentionne qu'il y aura des consultations publiques dans les municipalités pour que la décision finale soit rendue à la fin avril, ce qui ne laisse pratiquement aucune marge de recul face à la situation présentée.

Quelques commentaires parmi tant d'autres mais qui résument assez bien le ressenti des parents. Nous suivrons ce dossier de près. N'hésitez pas à nous faire part de toute information utile.

Période d'admission et d'inscription

Maternelle 4 ans à 6e année

Du 29 janvier au 9 février

Pour les élèves qui fréquentent déjà l'un de nos établissements, l'inscription se fera par Mozaïk (Portail Parents). Vous recevrez toute l'information requise par l'école de votre enfant.

Pour les futurs élèves, il est important de remplir le formulaire de préinscription disponible sur notre site Internet en prenant soin de sélectionner l'école de votre secteur.

Pour accéder au formulaire : csscotesud.gouv.qc.ca/formulaire-preinscription

Pour en savoir plus, consultez notre site Internet: http://csscotesud.gouv.qc.ca/par.../admission-et-inscription

MRC de Bellechasse

Les services en transport de personnes offerts

La MRC de Bellechasse offre trois services de transport :

– le transport collectif
– le transport adapté
– le transport interurbain

Transport collectif

- Offert à tous les citoyens de la MRC
- Principalement utilisé pour les déplacements sur le territoire de la MRC et ceux vers les centres urbains (Lévis, Québec et Montmagny)
- Offert en priorité aux personnes devant se rendre à un rendez-vous médical
- Inscription et réservation obligatoire au moins 48 h à l'avance
- Coût variant entre 5 $ et 25 $ pour un aller-simple
- Disponible du lundi au vendredi, sauf les jours fériés

Transport adapté

- Offert aux personnes handicapées de la MRC
- Admission et réservation obligatoire au moins 48 h à l'avance.
- Coût variant entre 4 $ et 10 $ pour un aller-simple.
- Disponible du lundi au vendredi, sauf les jours fériés

Transport interurbain

- Offert à tous les citoyens de la MRC
- Dessert les municipalités situées le long de la route 277
- Idéal pour les utilisateurs souhaitant se déplacer vers Lévis en début de journée et effectuer un retour dans Bellechasse en fin de journée
- Peut aussi être utilisé pour les déplacements à l'intérieur du territoire qui nécessitent un aller le matin et un retour en fin de journée
- Aucune réservation requise
- Coût de 6 $ pour un transport simple et possibilité d'acheter une carte mensuelle
- Disponible du lundi au vendredi, sauf les jours fériés

Pour plus d'information ou pour réserver un transport, contactez Mme Geneviève Gonthier au 418-883-2437 ou sans frais au 1-833-883-4218 ou visitez notre site Web pour information au www.mrcbellechasse.qc.ca/transport

MUNICIPALITÉ

6 et 21 décembre 2023 et 17 janvier 2024
Séances du conseil municipal

par Cynthia Prévost

NDLR — Comme toujours, ce texte est un résumé des décisions prises lors de la séance du conseil. Pour toute interprétation légale, veuillez consulter le compte rendu officiel sur le site web de la Municipalité. https://www.saint-charles.ca/proces-verbaux/ Notez qu'il y avait beaucoup d'informations à couvrir lors de cette édition de la Boyer. Certains éléments ont donc été retirés de l'article par choix. Un article complet traitera du budget.

Nouveau membre au conseil
Gino Labrecque a été élu comme conseiller en remplacement de Sonia Godbout. Son assermentation a été réalisée en début de la séance du 6 décembre 2023.

Dépenses et revenus
Pour le mois de septembre 2023, des dépenses de 575 394,38 $ ont été approuvées et des revenus de 158 280,51 $ sont encaissés. Les dépenses sont 104 206,30 $ en administration générale ; 25 703,29 $ en sécurité publique ; 96 769,65 $ en transport ; 215 632,52 $ en hygiène du milieu ; aucune en santé et bien-être ; 28 096,32 $ en aménagement & urbanisme ; 91 556,80 $ en loisirs & culture et 13 429,50 $ en frais de financement.

Pour le mois d'octobre 2023, des dépenses de 556 477,04 $ ont été approuvées et des revenus de 89 991,09 $ sont encaissés. Les dépenses sont 64 915,84 $ en administration générale ; 158 216,04 $ en sécurité publique ; 150 788,02 $ en transport ; 65 929,19 $ en hygiène du milieu ; 125,00 $ en santé et bien-être ; 5 782,42 $ en aménagement & urbanisme ; 96 661,33 $ en loisirs & culture et 14 059,20 $ en frais de financement.

Pour le mois de novembre 2023, les dépenses sont 57 913,88 $ en administration générale ; 36 714,04 $ en sécurité publique ; 137 653,35 $ en transport ; 81 708,80 $ en hygiène du milieu ; 123,68 $ en santé et bien-être ; 3 614,34 $ en aménagement & urbanisme ; 109 656,87 $ en loisirs & culture et 4 102,06 $ en frais de financement.

Mot du maire
Le maire remercie toute l'équipe et les citoyens de Saint-Charles pour le marché de Noël ayant eu lieu à la mi-décembre. Il remercie également les généreux donateurs et l'équipe des pompiers bénévoles pour la collecte visant la confection des 24 paniers de Noël.

Le conseil envoie ses plus sincères sympathies à la famille de Suzanne Bonneau. Rappelons sa grande implication comme bénévole et photographe au sein de la Municipalité.

Nominations
Le nouveau conseiller, M. Gino Labrecque, siègera au conseil d'administration des Amis du Parc riverain de la Boyer et sur le conseil de la bibliothèque.

Règlements modifiés
Les règlements modifiant les tarifications des services des égouts, de l'aqueduc et de l'assainissement des eaux sont maintenant disponibles sur le site de la Municipalité.

Contrats
L'entreprise Viridis a obtenu le contrat de disposition des boues pour un montant de 29 500 $ sur les premières 1 000 tonnes métriques humides et 25,50 $ pour les tonnes métriques supplémentaires.

Emplois à la Municipalité
Embauche de James Drouin, originaire de Saint-Charles. Il est engagé comme employé aux travaux publics. Fin d'embauche de Vincent Boutin, mécanicien à la Municipalité en date du 11 janvier 2024. Anthony Couture quittera ses fonctions le 1er février.

Appuis
Le conseil appuie une demande de soutien financier pour un projet de contrôle des plantes exotiques envahissantes au Parc riverain de la Boyer.
Le conseil appuie la demande du conseil de La Durantaye pour la réfection du terrain de balle.

Renouvellements des adhésions 2024
Renouvellement des adhésions à l'organisme Tourisme Bellechasse, à l'organisme Tourisme Chaudière-Appalaches, à l'association des directeurs généraux.

Soutien du conseil, financement et autres

Le conseil adhère au projet « Agir collectivement dans Bellechasse pour un montant de 2000 $/an pendant 5 ans.

Le conseil renouvelle le financement public du Parc riverain de la Rivière Boyer pour l'entretien annuel (9 000 $), le fonds d'investissement (14 000 $) et les montants octroyés pour l'organisation d'activités.

Un montant de 67 192 $ est transféré pour l'achat d'un camion à dix roues. Le camion MACK a également subi une maintenance majeure pour sa carrosserie.

Le conseil fait une demande officielle (résolution) de partenariat pour l'éclairage du terrain de soccer au Centre de Services de la Côte-du-Sud. Rappelons que l'éclairage permettrait aux adolescents de s'inscrire au soccer à Saint-Charles.

Le conseil adopte ses priorités d'intervention policière pour la Municipalité : surveillance de la vitesse dans les zones scolaires, à la sortie du village et à la fin des quarts de travail ; surveillance du vandalisme, des zones de stationnement interdit près de la caisse populaire et de la zone cyclable.

Un avis de motion est déposé pour modifier l'usage de la zone de l'ancienne entreprise du Meuble Idéal pour permettre un usage institutionnel et public. Cela pourrait permettre la location d'espaces par le Centre de Services scolaire de la Côte-du-Sud pour le projet de formation accélérée en construction du premier ministre, François Legault.

Félicitations et remerciements

Le maire félicite et remercie : les bénévoles ayant participé à la conception des bandes de la patinoire extérieure, à l'installation des bandes de la patinoire extérieure, à l'équipe ayant organisé le brunch des bénévoles (250 personnes) et l'hommage de M. Labrie, pompier volontaire. Le conseil tient à féliciter l'équipe de bénévoles, dont Simon Labrie, pour avoir « relevé » la patinoire extérieure à au moins trois reprises. Le conseil félicite le cercle de Fermières pour avoir refait les vêtements de la mascotte, Charlo, pour le 275e anniversaire de Saint-Charles. Le maire remercie également Gérald Prévost et son fils, Kévin Prévost pour avoir restauré les cornes de la mascotte. Le maire félicite tous les participants au Marché de Noël pour la grande participation.

Il félicite également Marie-Christine Dallaire et Steve Grant pour l'édition du tournoi junior de Saint-Charles.

Questions de citoyens

La demande de lecture des compteurs d'eau sera déplacée à la fin du mois de janvier pour faciliter la logistique cette année.

La recherche en eau est financée totalement par la taxe sur l'essence et non par la Municipalité. Rappelons que c'est un défi pour celle-ci depuis plus de 40 ans, car les sources d'eau potable de surface ne sont plus les plus sécuritaires.

Un citoyen demande de prendre en considération la neige à souffler lors de la construction de nouveaux immeubles résidentiels puisque les maisons de ville sont présentement problématiques.

Un citoyen demande combien de membres du conseil assistent aux rencontres d'embauches de personnel. Le conseil précise que trois personnes sont habituellement présentes. Des citoyens demandent qui émet les critères d'embauche puisqu'ils soulignent qu'il arrive que des responsables des travaux publics n'aient pas les connaissances et/ou les compétences requises.

Le conseil recommande aux citoyens qui voient des manœuvres dangereuses ou des bris quant aux Services de déneigement de les rapporter rapidement avec photos à l'appui lorsque c'est possible à la Municipalité ou au ministère des Transports.

Un citoyen demande pourquoi quatre bornes-fontaines sont présentes sur la nouvelle rue de l'école primaire. Il demande que les différents départements de la Municipalité se consultent plus quant aux décisions à prendre. Vincent Gagnon précise que les bornes-fontaines visent à prévenir la perforation des tuyaux d'aqueduc s'il y a peu de circulation d'eau puisque la tuyauterie présente une hauteur différente de chaque côté du ruisseau Chabot.

Un citoyen demande pourquoi la Municipalité semble rencontrer des problèmes de personnel. Le maire assure que des démarches sont en cours et qu'il ne peut rien commenter sur la place publique. Un virage, quant à la gestion des ressources humaines, sera fait à la Municipalité. Les conseillers feront maintenant appel à l'équipe des ressources humaines de la MRC.

Une citoyenne demande où en sont les démarches pour l'entente entre les municipalités utilisatrices de l'aréna de Saint-Charles. Les municipalités de Beaumont, La Durantaye, Saint-Vallier, Saint-Raphaël et Saint-Gervais font partie de l'entente. La municipalité de Saint-Michel vit présentement un différend quant aux modalités de l'entente. Ils offrent 250 $ par enfant pour toute inscription à un sport.

Le conseil précise que le renouvellement du rôle d'évaluation pour les trois prochaines années modifiera grandement la valeur de certains immeubles (bâtiments et terrains) de la Municipalité. Les renseignements sont toujours accessibles sur le site internet de celle-ci.

Le directeur général précise aux citoyens qui remarquent des lumières de rue non fonctionnelles de communiquer par téléphone avec la Municipalité. Ils appelleront l'électricien dès que quelques lumières manquantes seront rapportées.

Le conseil précise que le projet PIRL permettra la réfection d'une partie de l'avenue Royale puisque cette année, le gouvernement n'a pas encore annoncé de montant provenant de la taxe sur l'essence. La Municipalité compte beaucoup sur ces montants pour la réfection du réseau routier de son territoire. Cela explique également que les recherches en eau seront suspendues en 2024 en attendant les futures subventions.

Saint-Charles-de-Bellechasse
Budget 2024

Le conseil municipal doit, à chaque fin d'année, préparer et adopter le budget de la Municipalité pour le prochain exercice financier. Le résumé du Budget 2024 de Saint-Charles-de-Bellechasse sera présenté en deux volets : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Finalement, le Programme triennal d'immobilisations (PTI), regroupant les investissements que la Municipalité prévoit faire sur son territoire au cours des trois prochaines années, sera exposé, ainsi que les taxes et tarifs applicables en 2024.

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse de répondre à ses obligations, d'assurer le bon fonctionnement de ses activités récurrentes et de pourvoir à la prestation adéquate des services qu'elle est appelée à fournir.

Revenus

Les revenus constituent l'ensemble des ressources que la Municipalité perçoit pendant une année. Les revenus de fonctionnement projetés pour 2024 sont de 5 411 615 $, une hausse de 7,62 % par rapport à 2023.

DÉPENSES (AVEC AMORTISSEMENT)	2023	2024
Administration générale	882 442 $	920 514 $
Sécurité publique	638 902 $	634 563 $
Transport	1 385 025 $	1 500 683 $
Hygiène du milieu	1 293 022 $	1 361 696 $
Santé / Bien-être	12 600 $	2 000 $
Aménagement / Urbanisme	141 889 $	125 364 $
Loisirs / Culture	1 085 316 $	1 198 477 $
Frais de financement	157 613 $	183 488 $
TOTAL	**5 596 809 $**	**5 926 785 $**

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent principalement :
- les frais de rémunération ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la Municipalité ;
- les intérêts de la dette.

Ces dépenses projetées se chiffrent à 5 926 785 $ en 2024, une hausse de 5,9 % comparativement à l'an dernier. Parmi les dépenses particulières, notons la hausse des quotes-parts de la MRC de 71 225$, ou 10,6%, la hausse des coûts énergétiques et du coût des pièces et la hausse des montants d'entretien afin d'assurer le maintien et l'amélioration de la machinerie et des infrastructures existantes.

REVENUS	2023	2024
Taxes	4 125 512 $	4 398 130 $
Paiements tenant lieu de taxes	112 919 $	114 029 $
Services rendus	482 450 $	498 900 $
Imposition de droits	69 000 $	68 000 $
Amendes et pénalités	1 800 $	2 000 $
Intérêts	15 500 $	19 500 $
Autres revenus	10 000 $	6 000 $
Transferts	211 302 $	305 056 $
TOTAL	**5 028 483 $**	**5 411 615 $**

Conciliations fiscales

Les conciliations à des fins fiscales de 515 170 $ inscrites au budget de fonctionnement constituent l'information financière dont le traitement fiscal diffère des revenus et des dépenses. On retrouve notamment les conciliations suivantes : le paiement du capital sur prêt de 276 739 $ et le montant total des amortissements en 2024 qui est de 791 909 $. Au total, vous pouvez donc observer que la somme des dépenses moins les conciliations balancent avec les revenus projetés.

CONCILIATIONS FISCALES	2023	2024
Immobilisations	-791 909 $	-791 909 $
Financement	260 583 $	276 739 $
Affectations	0 $	0 $
Utilisation réserve	-37 000 $	0 $
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	**- 568 326 $**	**- 515 170 $**
Surplus / déficit fonctionnement	0 $	0 $

Budget d'investissement

Le tableau suivant montre les investissements que réalisera la Municipalité en 2024 en matière d'immobilisations. Les types d'investissements sont variés, allant de la réalisation de projets communautaires, à la réfection de chemin public, à la réalisation de la gestion des actifs de la Municipalité ou de plans et devis de travaux à venir.

Les revenus d'investissement sont constitués de diverses subventions, telles que les subventions du ministère des Transports pour la réfection de l'avenue Royale à la sortie du village et celle demandée au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour la réfection de l'usine de traitement des eaux usées.

Les immobilisations projetées en 2024 sont réparties dans plusieurs secteurs d'activités de la Municipalité, dont les détails sont présentés dans le tableau suivant :

Dépenses Transport Plans et devis – Usine d'assainissement	
2 000 000 $	Réfection avenue Royale
Dépenses Hygiène du milieu	
100 000 $	Finition construction rue Lemieux
1 000 000 $	Plans et devis – Usine d'assainissement
107 500 $	Gestion des actifs
350 000$	Remplacement compteurs d'eau
Dépenses Loisirs et culture	
15 000 $	Réfection salle Claude Marquis

Programme triennal d'immobilisation 2024-2026

Chaque année, Le conseil d'une municipalité locale doit adopter un programme en immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents.

En 2024, c'est 2 500 000 $ que la Municipalité prévoit immobiliser, 6 800 000 $ en 2025 et 10 000 000$ en 2026.

REVENUS	2023	2024
Taxes	3 000 $	0 $
Transfert / Entente / Partage	735 000 $	2 700 000 $
Autres revenus	80 000 $	0 $
TOTAL REVENUS	818 000 $	2 700 000 $
DÉPENSES		
Administration générale	0 $	0 $
Sécurité publique	8 000 $	0 $
Transport	20 000 $	2 000 000 $
Hygiène du milieu	3 285 000 $	1 557 500 $
Santé / Bien-être	0 $	0 $
Aménagement / Urb.	0 $	0 $
Loisirs / Culture	596 000 $	15 000 $
TOTAL DÉPENSES	3 909 000 $	3 572 500 $
CONCILIATION FISCALES		
Propriétés / Participations	0 $	0 $
Financement	2 770 000 $	750 000 $
Affectations	321 000 $	122 500 $
TOTAL CONCILIATIONS FISCALES	3 091 000 $	872 500 $
Surplus / déficit immobilisations	0 $	0 $

Au sein des conciliations à des fins fiscales inscrites au budget d'investissements, le conseil prévoit utiliser certaines réserves pour assurer les dépenses de projets spécifiques. Il y a un montant de 15 000 $ de la réserve Projets communautaires pour la réfection de la salle Claude Marquis et un montant de 107 500 $ du surplus non affecté pour le projet de gestion des actifs. Le reste des sommes, soit 750 000 $, proviennent de règlements d'emprunts, soit celui pour les travaux de la rue Lemieux, celui pour le renouvellement des compteurs d'eau et celui pour le projet de réfection de l'avenue Royale.

PROJET	MONTANT	SUBVENTION	MUNICIPALITÉ	ANNÉE
JEUX D'EAU	500 000 $	330 000 $	170 000 $	2024
USINE ASSAINISSEMENT	8 000 000 $	6 400 000 $	1 600 000 $	2026
PUITS EAU POTABLE	1 500 000 $	600 000 $	900 000 $	2026
CASERNE INCENDIE	3 000 000 $	2 100 000 $	900 000 $	2025
GÉNÉRATRICE RÉSERVOIR	300 000 $		300 000 $	2025
DÉPÔT A SEL	500 000 $		500 000 $	2026
REMPLACEMENT CONDUITES ROYALE	3 500 000 $	2 800 000 $	700 000 $	2025
RÉFECTION AVENUE ROYALE	2 000 000 $	1 700 000 $	300 000 $	2024
	19 300 000 $	13 930 000 $	5 370 000 $	

Taxes et tarifs

Pour l'année 2024, le conseil de la Municipalité a adopté une hausse de taxation globale de 6,53%. Le tableau suivant présente les différents taux et tarifs du budget 2024 comparé à ceux de 2023 :

DESCRIPTION	BUDGET 2023	BUDGET 2024	TAUX 2024	TAUX 2023
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIERE				
Ensemble de la municipalité				
Taxes foncières générales	2 778 462	2 925 390	0,7253	0,8662
Service de la dette	262 815	305 043	0,0756	0,0819
Taxes immobilisations	3 000	0	0,0000	0,0009
Total	3 044 277	3 230 433	,8010	,9491
Secteur				
Taxes de secteur eau dette	83 454	83 292	0,042757	0,0528
Taxes de secteur assainissement	0	0		0,0000
Taxes de secteur hors réseau	4 392	4 384	0,002846	0,0036
Remb. de taxes en $				
Total	87 846	87 676	,0456	,0564
SUR UNE AUTRE BASE				
Tarification - services municipaux				
Eau	292 162	339 558	280,00	220,00
Égouts	299 803	306 417	365,00	360,00
Matières résiduelles	348 939	378 763	250,00	230,00
Traitement fosses septiques	55 485	55 283	145,00	145,00
Service de la dette 00-114 Village	0	0	0,00	0,00
Service de la dette 00-114 Secteur	0	0	0,00	0,00
Total	996 389	1 080 021	1 040	955	85,0000
					8,90%
TOTAL TAXES	4 128 512	4 398 130			269 618
					6,53%

Afin que vous puissiez mesurer l'impact fiscal de votre propriété pour l'année à venir, nous vous présentons quatre scénarios types présents sur le territoire de la Municipalité. Étant dans la première année d'un nouveau rôle d'évaluation, les deux premiers scénarios représentent des propriétés du secteur du périmètre urbain, soit le village, où il y a une hausse de la valeur d'évaluation considérée comme moyenne et une où il y a une hausse plus légère de la valeur d'évaluation. Les deux derniers scénarios sont pour les types de propriétés que l'on retrouve dans le secteur paroisse. Le scénario 3 est une propriété unifamiliale, qui se veut également un exemple de forte hausse de la valeur foncière, et le scénario 4 un bâtiment de production agricole.

Exemples de la variation des comptes de taxes 2023 – 2024

SCÉNARIO 1

HAUSSE ÉVALUATION FONCIÈRE MOYENNE

Ecart % évaluation foncière	24,19%	
	2023	2024
Évaluation municipale	289 400	359 400
Taxe foncière Générale	2 506,78 $	2 606,73
Foncière aqueduc	152,72 $	153,67
Foncière Service dette	237,02 $	271,71
Taxe générale immobilisation	2,60 $	0,00
Matières résiduelles	230,00 $	250,00
Eau résidence	220,00 $	280,00
Égout	360,00 $	365,00
Service dette 00-114	0,00 $	0,00
Consommation eau	*100,00*	*100,00*
Eau compteur	86,59	90,92
Eau hors réseau	N/A	N/A
Eau usée	N/A	N/A
TOTAL	3 795,71	4 018,03
% écart de taxe	5,86%	

SCÉNARIO 2

HAUSSE ÉVALUATION FONCIÈRE MODÉRÉE

Ecart % évaluation foncière	17,89%	
	2023	2024
Évaluation municipale	162 100	191 100
Taxe foncière Générale	1 404,11 $	1 386,05
Foncière aqueduc	85,54 $	81,71
Foncière Service dette	132,76 $	144,47
Taxe générale immobilisation	1,46 $	0,00
Matières résiduelles	230,00 $	250,00
Eau résidence	220,00 $	280,00
Égout	360,00 $	365,00
Service dette 00-114	0,00 $	0,00
Consommation eau	*150,00*	*150,00*
Eau compteur	129,89	136,38
Eau hors réseau	N/A	N/A
Eau usée	N/A	N/A
TOTAL	2 563,76	2 643,61
% écart de taxe	3,11%	

SCÉNARIO 3

HAUSSE ÉVALUATION FONCIÈRE ÉLEVÉE

Ecart % évaluation foncière	31,05%	
	2023	2024
Évaluation municipale	262 800	344 400
Taxe foncière Générale	2 276,37 $	2 497,93 $
Foncière aqueduc	N/A	N/A
Foncière Service dette	215,23 $	260,37 $
Taxe générale immobilisation	2,37 $	0,00 $
Matières résiduelles	230,00 $	250,00 $
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau	9,51	9,80 $
Eau usée	145,00	145,00 $
TOTAL	2 878,48	3 163,10 $
% écart de taxe	9,89%	

SCÉNARIO 4

PROPRIÉTÉS AGRICOLES

Ecart % évaluation foncière	31,05%	
	2023	2024
Évaluation ferme	767 400	981 500
Évaluation municipale	262 800	344 400
Taxe foncière Générale	9 362,76 $	10 109,23 $
Foncière aqueduc	N/A	N/A
Foncière Service dette	885,26 $	1 053,71 $
Taxe générale immobilisation	9,73 $	0,00 $
Matières résiduelles	1 840,00 $	2 000,00 $
Eau résidence	N/A	N/A
Égout	N/A	N/A
Service dette 00-114	N/A	N/A
Consommation eau	N/A	N/A
Eau compteur	N/A	N/A
Eau hors réseau	11,35	11,73 $
Eau usée	145,00	145,00 $
TOTAL	12 254,10	13 319,67 $
% écart de taxe	8,70%	

En conclusion, je vous invite à communiquer avec les bureaux de la Municipalité si vous avez des questions ou un besoin d'information supplémentaire sur le Budget 2024.

Jean-François Comeau
Directeur général

LA BRIGADE

Nos interventions

Par Raynald Labrie, directeur Incendie

Pour l'année 2023, depuis la dernière parution, le service Incendie a reçu 14 appels : 10 appels en 2023 et 4 pour le début 2024.

Le 22 novembre, sept pompiers ont procédé à une vérification de feu à ciel ouvert.

Le 24 novembre, le Service a reçu un appel d'alarme Incendie à l'école primaire, pour lequel 13 pompiers ont répondu. Saint-Gervais était en entraide. Une défectuosité de la fournaise serait responsable du déclenchement du système d'alarme.

Le 6 décembre, huit pompiers sont sortis en entraide à Saint-Gervais.

Le 10 décembre, un appel fut reçu pour un feu de résidence dans le rang Nord-Ouest. 14 pompiers ont répondu. Saint-Gervais était en entraide pour cette intervention. La résidence est une perte totale. À l'arrivée des pompiers, les flammes sortaient de la résidence.

Le 15 décembre, nous sommes intervenus pour un feu de véhicule sur la route 279, un problème électrique est à l'origine de l'incendie.

Le 16 décembre, 18 pompiers ont répondu à l'appel d'alarme Incendie sur l'avenue Boyer. Un problème avec un capteur a déclenché le système.

Le 19 décembre, cinq pompiers ont répondu à un appel d'entraide pour Beaumont, qui fut annulé à notre départ.

Le 21 décembre, le Service a reçu une demande d'entraide sur l'autoroute 20 Est au km 344 pour un début d'incendie sur un véhicule. 11 pompiers ont répondu.

Le 22 décembre, le Service a reçu une demande d'entraide à Saint-Gervais pour une alarme incendie qui fut annulée durant le déplacement. Huit pompiers avaient répondu.

Le 27 décembre, un appel fut reçu pour une alarme Incendie dans le rang Hêtrière Est, 13 pompiers se sont déplacés.

Pour le début de 2024, quatre appels ont été reçus pour le service Incendie :

Le 6 janvier, 13 pompiers se sont rendus sur l'avenue Boyer pour une alarme incendie.

Le 6 janvier à nouveau, une vérification pour un feu à ciel ouvert a été faite, 10 pompiers ont répondu à l'appel.

Le 18 janvier, nous avons reçu un appel pour une désincarcération sur la route 279, sept pompiers ont répondu.

Le 20 janvier, un appel fut reçu pour un accident dans le rang Nord-Est entre un camion-citerne et une automobile, ce qui a causé un léger déversement. 18 pompiers ont répondu à l'appel. Les pompiers étaient en pratique lors de l'appel, ce qui explique le nombre de pompiers et la rapidité à intervenir.

Pour faire un résumé de 2023, le Service a répondu à 62 appels.

- On a répondu à 24 entraides pour les municipalités extérieures ;
- Huit désincarcérations ;
- Nous avons demandé huit entraides ;
- Nous avons répondu à 30 interventions pour Saint-Charles.

Pour votre information : Si vous entendez les pompiers lors d'une intervention avec gyrophare et sirène lors de notre déplacement et que vous nous voyez revenir peu de temps après, c'est que nous avons reçu une annulation de l'appel. Merci de votre compréhension.

Crédit photo : Nathalie Boutin

Bilan des paniers de Noël 2023

Par Réjean Chabot, pour le comité des pompiers et Fabrique Saint-Benoît

Le comité des pompiers « Panier de Noël » et la Fabrique de Saint-Benoît de Saint-Charles tient à remercier très sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont encore contribué à faire de cette activité un très grand succès en cette dix-huitième année d'organisation.

Cette année, nous avons été en mesure de ne pas solliciter nos commerçants étant donné le surplus financier accumulé dans les années passées. Une lettre de remerciement leur a été remise en main propre par les pompiers afin de leur dire « MERCI » pour leur soutien.

Pour toutes les personnes qui contribuent par don anonyme (denrées dans les paniers et argent déposé dans les boîtes au comptoir de nos commerçants), acceptez ces remerciements comme vous étant adressés personnellement à chacun d'entre vous.

Sans votre collaboration, nous ne pourrions pas tenir cette activité qui permet de donner un peu de réconfort aux personnes dans le besoin.

Quel beau geste de partage pour notre communauté!

À l'an prochain.

Votre Service de Sécurité Incendie de Saint-Charles.

LG inc. R.B.Q.: 5603 4861 01
Construction & Rénovation
www.lg-construction.com
info@lg-construction.com
GARANTIE MAISONS NEUVES APCHQ
Novoclimat CONFORT. SANTÉ. ÉCONOMIES!
François Leblanc: 418 571-2024
Karl Godbout: 418 571-9444

La persévérance mise à l'avant

Par Sonia Breton

Crédit photo : Gracieuseté ESSC

Le 17 décembre dernier, l'organisation de L'Everest, l'équipe de hockey Junior AAA de la région de Montmagny, a tenu à souligner la persévérance scolaire. Pour l'occasion, un élève persévérant par école secondaire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a été invité à s'avancer sur la glace lors de la présentation d'avant-match.

À l'École secondaire de Saint-Charles, Anne Samson est l'élève qui a été reconnue pour sa grande persévérance. Anne est une élève de 3e secondaire qui a rencontré différents obstacles sur sa route, depuis le début de son parcours scolaire. Démontrant une détermination hors du commun, elle a appris à grimper son Everest au jour le jour.

Son attitude et son travail lui permettent de relever les défis, les uns après les autres. Elle n'abandonne jamais et peut être très fière du travail accompli.

Tu es un exemple de persévérance chère Anne!

Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse
VOUS INFORME

MRC de Bellechasse

Vous êtes sans médecin de famille?

Le Guichet d'accès à la première ligne (GAP) vous permet d'obtenir un rendez-vous médical ou une ressource en santé, selon votre besoin et selon les disponibilités offertes.

Appeler au 811 option 3

NOUVEAU - Le GAP numérique
Le GAP numérique est un nouveau service qui vous orientera vers une ressource en santé.

Pour y avoir accès :

gap.soinsvirtuels.gouv.qc.ca/fr

D'autres services s'ajouteront dans les prochains mois, notamment la prise de rendez-vous en ligne.

Pour plus d'information sur le GAP :
https://www.cisssca.com/gap

Marché de Noël

Par Hubert Mercier pour le comité des loisirs

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis cette fin de semaine. Il y a eu Noël et le jour de l'An et plus récemment, plusieurs centimètres de neige. Je vous propose donc un petit voyage dans le temps et projetons-nous en arrière jusqu'au 9 et 10 décembre de l'année dernière.

Nous sommes samedi matin, la température est clémente, quoiqu'un peu froide, les 29 exposants arrivent et s'installent et les derniers préparatifs vont bon train. À 10 h, le site ouvre officiellement pour les visiteurs tandis que des élèves de l'école primaire se préparent pour leur prestation musicale programmée une heure plus tard devant l'église. En après-midi, les promenades en calèche étaient de retour, de 14 h jusqu'à l'arrivée du père Noël vers 16 h. Au moment où le père Noël se pointe le bout du nez en compagnie de mère Noël et de Grinch, la messe offerte par la paroisse se déroulait dans la sacristie, puisque le reste de l'église était occupée par les exposants. La journée s'est terminée par le party du marché avec la présence de DJ Justin Blanc et le Grinch ainsi que les feux d'artifice. Nous pouvions également nous régaler avec le casse-croûte Chez Vic, la tablée d'Élirose et la ferme Origine.

La journée de dimanche fut un peu moins clémente en ce qui concerne la température. Malgré la pluie, plusieurs centaines de personnes sont venues pour profiter des différentes activités, dont le conte de Noël offert par la bibliothèque, le spectacle par le magicien éclaté ainsi que la fermette Majo et la réalité virtuelle. Toutes ces activités ont été très populaires. Nous pouvions profiter de ces deux dernières jusqu'à la fermeture du marché, vers 15 h. Tout près de 900 visites ont eu lieu pour les deux journées.

Le comité organisateur, composé de Marie-Christine Dallaire, Justine Simard, Catherine Fleury, Kelly-Ann Bissonnette, Geneviève Collin, Kim St-Pierre et Léo Tétreault, a réussi à se surpasser encore une fois cette année. Tout ceci ne serait pas possible sans les nombreux bénévoles et les employés municipaux qui ont préparé le site et qui se sont également impliqués tout au long de la fin de semaine, soit Éric, Anthony, Jonathan et Steve. Finalement, les partenaires de l'événement sont essentiels à la réussite de celui-ci : Denis Turgeon Enr., Municipalité de Saint-Charles de Bellechasse, Stéphanie Lachance, député de Bellechasse à l'Assemblée nationale, Dominique Vien, Pharmacie Marie-Ève Blais, Marie-Ève Genois et Manon Ruel, Loisirs Saint-Gervais, Roy mini-moteur inc. ainsi que Pierre Labbé (électricien bénévole).

Marché de Noël 2023

Crédit photo Yvan Gravel

Crédit photo Gabrielle Jean

Crédit photo Gabrielle Jean

Crédit photo Gabrielle Jean

Crédit photo Gabrielle Jean

Crédit photo Yvan Gravel

Crédit photo Gracieuseté des Loisirs de Saint-Charles

1. *Mise au Jeu*
2. *Charlo la Mascotte*

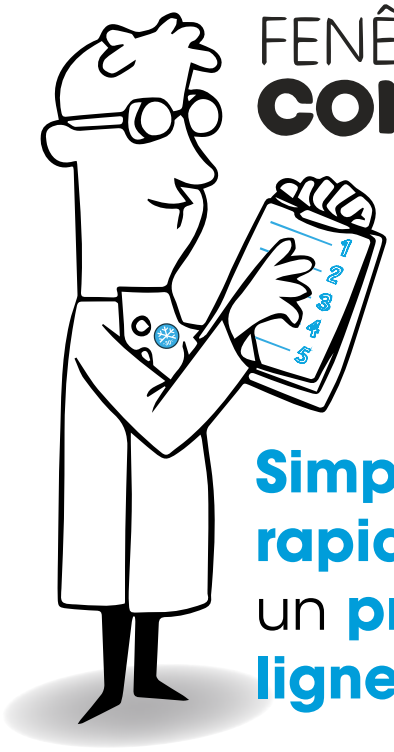

FENÊTRES
CONCERTO

Simple et **rapide** d'avoir un **prix en ligne** !

Nous sommes disponibles pour répondre à vos besoins de portes et fenêtres.

FENÊTRES

PORTES D'ENTRÉE

PORTES PATIO

PORTES DE GARAGE

LES FENÊTRES CPL
ÊTRE BIEN CHEZ-SOI
-30°

MANUFACTURIER DE FENÊTRES
30, rue de la Gare
Saint-Charles-de-Bellechasse

418.887.7981

>407123

FENETRESCPL.COM

Crédit photo Yvan Gravel

Crédit photo Yvan Gravel

1. *Jean-Pierre Lamonde et Suzanne Bonneau*
2. *De gauche à droite : Lise Giguère, Gilbert Lacroix, Claire Faucher, Clémence Labrie et Suzanne Bonneau*
3. *Suzanne 90e anniversaire*
4. *Équipe La Boyer 1er février 1988*

Crédit photo Gracieuseté de la famille

Crédit photo Archives La Boyer

Crédit photo Gabrielle Jean

Une partie des élèves de l'Étincelle, chorale de Noël

Crédit photo Yvan Gravel

Animation Noël à la Résidence

Crédit photo Yvan Gravel

Messe de Noël à la Résidence Charles Couillard

Tournoi Junior Saint-Charles

Par Hubert Mercier pour le comité des loisirs

Le Tournoi Junior a eu lieu du 10 au 14 janvier dernier. Les classes B, A et AA étaient représentées lors de ces cinq jours de compétition. Pour l'occasion du 275e, un photobooth était installé dans l'entrée avec des articles d'époque pour se déguiser. Il a été très populaire auprès des jeunes. Il semblerait même que Charlo ait été vu sur place.

Revenons au hockey. Dans la classe B, il y avait deux pools comprenant huit clubs des régions de Lévis, de Lotbinière, de Chaudière-Ouest, de Beauport, deux de la région de Bellechasse et les deux derniers clubs provenaient de la région de Montréal. Dans cette catégorie, le club Sénateurs (2) a atteint la demi-finale, mais s'est incliné contre les Commandeurs de Lévis. Ces derniers ont perdu la finale aux mains des Seigneurs de Lotbinière. Le club Sénateurs (1) s'est malheureusement classé 3e dans son pool, l'empêchant d'atteindre la demi-finale.

La classe A était composée de 6 équipes. Il y avait un club de la région de Bellechasse, deux équipes provenaient de Saint-Augustin/Cap-Rouge, Boisbriand/Sainte-Thérèse et les trois autres équipes avaient beaucoup de route à faire puisque deux d'entre elles venaient de Rouville et Saint-Eustache, des régions situées près de Montréal et la dernière du Saguenay. La finale fût disputée entre le Blizzard de Rouville et les Royaux de Saint-Augustin/Cap-Rouge et c'est finalement le Blizzard qui est reparti avec les grands honneurs dans cette catégorie.

La classe AA était également composée de six équipes. Le Lafontaine était présent et les autres équipes provenaient de Richelieu, de Québec, de Valleyfield, de la Plaine et de Jonquière. Du côté local, Lafontaine a remporté son match de demi-finale contre les Cobras de la Plaine. Le Marquis de Jonquière a remporté l'autre demi-finale. La finale entre ceux-ci et Lafontaine s'est terminée par un pointage de 4 à 1 en faveur du Marquis.

Voilà pour les résultats du tournoi, mais derrière tous ces affrontements, il y a une équipe incroyable qui travaille à ce que le tournoi soit une réussite. Le président du tournoi, Steve Grant, a fait un travail formidable pour sa première gestion de ce tournoi. Il était entouré d'une équipe d'expérience pour l'aider avec les employés de l'aréna et les bénévoles. D'ailleurs, les commentaires reçus de la part de membres de plusieurs équipes le prouvent : « Le côté chaleureux du tournoi, la qualité de la glace, la bienveillance de tous, la propreté des chambres… » sont tous des commentaires que nous avons reçus.

Concernant l'organisation du tournoi, ce ne fut pas un long fleuve tranquille pour qui que ce soit, puisque dame Nature a décidé de s'inviter avec une tempête samedi. Le risque de fermeture des routes était bien présent, mais finalement, la chance a été de notre côté. Il faut dire que ça devient une tradition que d'avoir au moins une journée durant le tournoi où les prévisions météo nous annoncent une tempête… Et souvent, les prévisions s'avèrent exactes! Bref, le comité en a été quitte pour une bonne frousse. Espérons que l'année prochaine, nous aurons la chance d'avoir un répit.

Rassembleurs de nature
418 885-4421 ou sans frais 1877 885-4423
Caisse Desjardins de Bellechasse
desjardins.com/caisse-bellechasse
Desjardins
Caisse de Bellechasse

LAISSEZ-MOI VOUS RACONTER...

Souvenir de jeunesse

Par Julie Breton

Pour débuter cette nouvelle année, je vous offre un récit qui concerne notre ami Yvan Gravel. Celui-ci a dû piger dans ses souvenirs d'adolescence, en 1965, à l'époque où il habitait à Saint-Marc-des-Carrières. Il avait décroché un emploi d'été comme assistant-moniteur, au terrain de jeu de l'endroit. Il aimait bien travailler avec les enfants et bien sûr, il désirait se faire un peu d'argent de poche. Il avait alors 15 ans.

Cette année-là, une compétition régionale de natation devait avoir lieu à Donnacona. Le but étant de qualifier un participant, pour représenter la région de Portneuf, aux finales provinciales, qui devaient se tenir à Québec, à la fin du mois d'août. Yvan m'a raconté qu'il n'était pas vraiment bon nageur, mais comme il pratiquait le dos crawlé, il s'était inscrit, étant l'unique volontaire pour représenter sa municipalité. Il allait donc se mesurer, sans aucune illusion, à d'autres adversaires, venus de différentes localités des environs.

Crédit photo Yvan Gravel

Mais voilà que la compétition de Donnacona s'était déroulée comme une véritable farce! Contre toute attente, c'est Yvan qui s'était qualifié, parce qu'il avait été le seul à respecter toutes les règles exigées. L'un des participants avait changé de corridor durant la course. Un autre avait omis de toucher le point d'arrivée avec ses deux mains. Le meilleur nageur, lui, avait décidé de s'asseoir sur le câble pour se moquer des autres. Un vrai sabotage pour une disqualification volontaire! Un complot pour ne pas aller à Québec! Allez savoir?

C'est ainsi qu'Yvan s'était retrouvé, malgré lui, à la finale provinciale. Pas trop à l'aise de se voir au milieu d'une foule d'inconnus, devant une « immense » piscine extérieure grillagée. On lui désigne un des six corridors où il sent qu'il se fera humilier, sachant déjà qu'il n'était pas de calibre. Mais se désister aurait été encore plus humiliant!

Yvan se rappelle qu'il n'avait pas encore atteint l'extrémité de son corridor, qu'il avait croisé les autres nageurs qui étaient déjà sur leur retour. Pendant qu'il tentait de revenir vers le point d'arrivée, deux sauveteurs avaient sauté à l'eau pour aller vérifier s'il était en difficulté. C'est là qu'il s'était rendu compte qu'il ne restait que lui dans la piscine! Tout gêné et pressé de partir, il avait emprunté l'échelle et avait dû tirer un bon coup pour sortir de l'eau. C'est alors que pour en rajouter une couche, son effort lui fit perdre son costume de bain qui lui était descendu jusqu'aux chevilles! Pauvre Yvan!

Mais c'est quand même en riant de bon cœur qu'il m'a raconté cette histoire qu'il n'est pas près d'oublier.

Des bornes-fontaines de trop ?

Par Gilles Labrie et Sylvain Chabot

Lors de la dernière séance du conseil du 17 janvier dernier, un citoyen a demandé pourquoi y avait-il quatre bornes-fontaines près de la nouvelle école des Perséides alors que deux auraient été suffisantes. En réponse à cette question, M. Vincent Gagnon a expliqué que la conduite d'eau passe sous un ponceau ce qui rendait nécessaire l'ajout de deux bornes pour permettre de vidanger l'air accumulé dans le système.

Crédit photo Sylvain Chabot

Or, pour information, il existe des équipements spécifiques appelés « purgeur », une sorte de valve qui permet d'accomplir cette tâche automatiquement, sans intervention humaine. Alors qu'avec des bornes, le système devra nécessairement être purgé manuellement de façon régulière par des employés de la Municipalité. Auront-ils le temps de le faire?

Considérant leur coût d'installation de 10 000 $ de chacune de ces bornes et de celui de la main-d'œuvre nécessaire pour effectuer la tâche, n'aurait-il pas été plus approprié de consulter des experts concernant les normes d'installations de tels équipements et de procéder autrement? Normalement, les bornes d'incendie sont installées à 150 mètres (500 pi) de distance et préférablement à une intersection de rue pour une intervention plus rapide et efficace.

Le 275e de Saint-Charles
Un territoire et des gens!

Par Jean-Pierre Lamonde

Nous savons que l'année 1749 marque la création de la paroisse de Saint-Charles. Une paroisse s'inscrit dans un territoire géographique bien précis. Dans le cas de Saint-Charles, ce territoire, c'est celui de parties de trois seigneuries, celles de Beaumont, de Livaudière à l'ouest et de La Martinière plus à l'ouest encore. Nous nous intéresserons pour le moment à celle de Beaumont dont le seigneur était alors Charles-Marie Couillard-de-Beaumont, fils de Charles-Thomas Couillard, sieur des Ilets, qui avait reçu la seigneurie en 1672. De nombreuses seigneuries ont d'ailleurs été concédées sur la Côte-du-Sud cette année-là.

Ce n'est pas une coïncidence si ces noms et prénoms sont encore présents chez nous. Le fait est que Charles-Marie-Couillard aurait cédé à la future paroisse de Saint-Charles une terre d'un arpent de largeur, sur toute la longueur de la concession, pour le site de l'église, celui du presbytère et pour le domaine de la Fabrique. Les autorités donnèrent alors à la paroisse le nom de Saint-Charles-Borromée en l'honneur du seigneur de Beaumont. Longtemps par la suite, les fondateurs de la résidence pour aînés de Saint-Charles, installés sur la terre de la Fabrique, la nommèrent Résidence Charles Couillard. On se souvient!

Pour rappel, c'est la France qui instaura le régime seigneurial, fondement sur lequel s'organisait toute la société rurale de l'époque. Ce régime est en fait un système qui accorde des quantités de terres à des seigneurs afin que ceux-ci y établissent des habitants, soumis à des droits et à des devoirs réciproques. C'était la façon de peupler le territoire. Le régime seigneurial sera aboli en 1854 et c'est alors que seront créées les municipalités. La municipalité de Saint-Charles aura le même nom et le même territoire que celui de la paroisse érigée quelque 125 ans plus tôt. Pour rappel encore, le territoire de Saint-Charles a déjà été plus grand que celui d'aujourd'hui. En 1910, une nouvelle municipalité et une nouvelle paroisse sont créées : La Durantaye. C'était d'abord un hameau développé autour de la gare de Saint-Michel. Ces gens se trouvaient fort éloignés de Saint-Michel, et de Saint-Charles pour d'autres, et voulurent que soit créées une nouvelle paroisse et une nouvelle municipalité. Pour former un bassin minimal de population justifiant de telles identités, il a fallu amputer des parties du territoire de Saint-Charles (à l'est) et de Saint-Michel (au sud). Cela ne s'est pas fait sans heurt.

Revenons à Saint-Charles pour y trouver des noms de personnes habitant le secteur au moment de la création de la paroisse, noms encore portés aujourd'hui. Avant la création officielle de la paroisse, on trouvait des Nadeau, Vallières, Gonthier, Le Roy, D'Alere (Dallaire), Gosselin, Turgeon… Pour les distinguer des habitants du rang Ville-Marie et du fleuve, on disait de ces gens qu'ils étaient établis à la rivière Boyer. Après 1749, on trouve des Leclerc, Duquet, Labrecque, Pouliot, Chabot, Mercier, Dumas, Godbout, Fortier, Boucher, Lacasse, Roberge, Bilodeau, Dion, Langlois, Ouellet, Denis, Morin, etc. En 1762, un grand recensement fut tenu sur tout le territoire conquis par les Britanniques. On dénombra à Saint-Charles quelque 180 fermes habitées par une population d'environ 880 personnes, faisant ainsi de Saint-Charles la deuxième paroisse la plus populeuse, après Saint-Thomas (Montmagny), de la Côte-du-Sud. Le mois prochain, nous présenterons quelques autres lignes de l'histoire de Saint-Charles, notre histoire, en partie inspirées du livre Saint-Charles-de-Bellechasse publié en 1999 et dont les auteurs Conrad Paré et Raymond Prévost sont décédés ces dernières années.

Soutenons le Chœur de Bellechasse

Par Gabrielle Jean

À tous les commerçants et citoyens de la région de Bellechasse

Le Chœur de Bellechasse fête son 15e anniversaire et pour l'occasion, un évènement-concert festif est prévu le 25 mai prochain à Saint-Gervais. Mettez cette date à votre agenda! Plus de 75 chanteurs seront réunis pour faire entendre leurs voix.

Une collecte de fonds est organisée pour soutenir les organismes communautaires et les municipalités de la région dans leur partenariat avec le Chœur de Bellechasse, dont l'objectif est de promouvoir la culture et la chanson francophone en organisant un rassemblement régulier pour les chanteurs de la région. L'argent amassé servira à geler le cachet du Chœur pour les cinq prochaines années et à offrir une réduction aux organismes et municipalités ayant des moyens financiers limités mais qui voudraient voir le Chœur de Bellechasse chanter dans leur village.

Le Choeur de Bellechasse
La voix de nos villages

La prévision pour ce concert est d'environ 500 personnes. Les médias et personnalités politiques de la région seront également conviés. Plusieurs choix s'offrent à vous. Le tableau illustre des forfaits de commandites disponibles mais tous les dons sont acceptés. Ces forfaits comprennent certains avantages et une visibilité sur le site web, la programmation et lors de l'évènement.

Pour plus d'information ou pour les modalités de paiement, vous pouvez me téléphoner au 418 891-1296.

Forfaits de commandites disponibles

Forfait	Sur notre site web	Sur notre page Facebook	Sur les programmes et les affiches	Sur place lors de l'événement
Commanditaire OR Montant minimal : **500$** Nb. entreprises max : **15** Vous recevrez gratuitement deux paires de billets pour assister au spectacle.	Le logo de votre entreprise sera affiché sur notre site web pour les 5 prochaines années comme commanditaire de la mission du Choeur	Un post Facebook depuis la page du Choeur sera dédié entièrement à un remerciement à votre entreprise et votre contribution	Votre logo apparaîtra en couleur dans le programme du spectacle. Il y aura maximum 5 logos sur la même page.	Une affiche à l'entrée sera dédiée à nos commanditaires Or pour les remercier. Un remerciement sera fait à votre entreprise au cours de l'événement.
Commanditaire ARGENT Nb. entreprises max : **30** Montant minimal : **250$** Vous recevrez gratuitement une paire de billets pour assister au spectacle	Une publication sera faite sur le site web du Choeur afin de remercier les entreprises commanditaires. Votre logo sera affiché dans cette publication.	Un post Facebook depuis la page du Choeur sera fait pour remercier nos commanditaires Argent, incluant un album photo des logos.	Votre logo apparaîtra en couleur dans le programme du spectacle. Il y aura maximum 15 logos sur la même page.	Une affiche à l'entrée sera dédiée à nos commanditaires Argent pour les remercier.
Commanditaire BRONZE Montant minimal : **100$** Nb. entreprises max : **50**	Une publication sera faite sur le site web du Choeur afin de remercier les entreprises commanditaires. Votre entreprise sera nommée dans cette publication.	Un post Facebook depuis la page du Choeur sera fait pour remercier nos commanditaires Bronze, incluant un visuel nommant les entreprises commanditaires.	Des remerciements accompagnant le nom de votre entreprise seront inclus dans le programme.	
Citoyen Amis du Choeur Montant minimal : **25$**	Une publication sera faite sur le site web du Choeur afin de remercier les amis du Choeur. Vous serez nommé dans cette publication.		Des remerciements vous seront adressés dans le programme	

Merci de confirmer votre choix de commandite à l'adresse courriel suivante : **cdeblois_15@hotmail.ca**
Des instructions vous seront remises pour remettre votre commandite. Tous les paiements doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2024.
Si vous avez choisi le forfait OR ou ARGENT, vous devrez également transmettre votre logo en format PNG de très haute qualité ou vectoriel

Auteur :
André Marois
Éditions
Héliotrope, Québec, 2023, 201 p. (roman)

Par Louise Cantin

La sainte paix

Jacqueline et Madeleine vivent dans un endroit idyllique de chaque côté de la Mastigouche. Elles se saluent de loin quand elles sortent à l'extérieur. Elles se voisinaient quand leurs époux étaient vivants, mais cette période d'amitié semble être terminée à la suite de leur décès.

Un jour, Jacqueline voit traverser sa voisine et s'en venir chez elle. Elle voudrait éviter cette rencontre, mais ne peut le faire.

Madeleine vient lui annoncer qu'elle va vendre sa maison au printemps prochain. Des problèmes de santé, à la suite de la maladie de Parkinson, la forcent à se rapprocher de son fils qui vit à Ottawa.

Pour Jacqueline, le monde vient de s'écrouler. Elle ne se voit pas avec des nouveaux arrivants, des familles et enfants et leurs amis qui viennent et des fêtes avec de la musique forte et des cris.

Elle doit trouver une solution et ça urge.
Un bon roman à lire.

Auteur :
Kevin Lambert
Éditions
Héliotrope Québec, 2022, 381 p. (roman)

Par Louise Cantin

Que notre joie demeure

Une grande architecte de renommée internationale, Céline Wachowski, livre au public montréalais sa grande réalisation « Complexe Webuy ». Les critiques fusent de toutes parts, elle veut détruire la ville. Une population aisée ira vivre dans ce milieu, et ce sera l'embourgeoisement des quartiers, etc.

Très préoccupée par ces critiques, elle doit réagir vitement. L'architecte, connue mondialement, où tout semble lui réussir, en est réduite à se questionner, sur ce qui a pu arriver pour voir ce projet remis en question.

L'auteur Kevin Lambert dévoile ce côté obscur des gens au sommet de leur discipline qui peuvent tout détruire. Il essaie de mettre en scène ces personnes à qui tout leur est dû et qui se rendent compte, à un moment donné, qu'elles doivent révéler les vrais motifs de leur implication dans le milieu. Elles doivent se préoccuper et être attentives à ce qu'est l'acceptation sociale dans notre monde d'aujourd'hui. Très bon roman qui montre la complexité des enjeux dans notre société d'aujourd'hui. Écrivain à connaitre.

À lire. L'auteur a gagné le prix Médicis pour ce livre.

BIBLIOTHÈQUE JACQUES-LABRIE

Nouveautés à la bibliothèque

Par Gabrielle Jean

Livres adultes :

Personne ne meurt à Longyearbyen	Morgan Audic
L'amour à Kingscroft	Mylène Gilbert-Dumas
La symphonie des monstres	Marc Levy
Anticosti, 450 millions d'années de vie	Mathieu-Robert Sauvé

Livres jeunes :

Le voleur du vendredi 13	Jimmy Poirier
Journal d'un dégonflé 17	Jeff Kinney
Léa Olivier T.15 et T16	Catherine Girard-Audet
Juliette en Floride	Rose-Line Brasset
Planète baseball 3	François Bérubé
Pirates en vue	Pierre-Alexandre Bonin
Histoires pour petits génies	Roxane Turcotte
Un chien à l'école des gars?	Maryse Peyskens
Petite dragouille une cachette pas si secrète	Karine Gottot
Mini-Jean Où es-tu Henry?	Alex A
100 espèces d'oiseaux à découvrir	Collectif
Les chats à la découverte d'animaux mystérieux	M-C Ouellet

Gagnants du club de lecture jeunes :

Novembre : **Eliane Thibault-Roy** Décembre : **Lexie Boivin**

Horaires

Mardi et jeudi	14 h à 16 h	18 h à 20 h
Samedi	10 h à 11 h 30	

Une équipe d'animation dynamique

Par Cindy Auger

L'an passé, de nouvelles recrues se sont jointes à l'équipe de la bibliothèque, Camille Girard, Gisèle Guillemette et Kim Voiselle.

Elles ont reparti les heures du conte pour les plus jeunes, elles en ont préparé sept au cours de la dernière année. Plus d'une trentaine de jeunes ont participé aux animations consistant à la lecture d'un livre suivie d'un bricolage. Durant l'année, elles ont également organisé une activité pour découvrir comment sont faits plusieurs objets, les jeunes de 6 à 11 ans ont eu du plaisir à défaire, entre autres, un clavier et un portable. L'équipe a même organisé une activité pour le camp de jour sur le thème de la disparition de Sylvie, notre bibliothécaire.

L'équipe a également organisé quatre activités pour les adultes soit la visite d'une personne originaire de l'Ile-de-la-Réunion, un atelier sur le sommeil, un atelier avec un musicien de musique traditionnelle québécoise et finalement, un atelier sur les jouets anciens offert aux résidents de la résidence Charles Couillard.

Une nouveauté pour 2024, une soirée jeux de société sera organisée à tous les 3e jeudi de chaque mois et la prochaine heure du conte à la bibliothèque est le 3 mars prochain. Suivez notre page Facebook pour plus de détails.

Un énorme merci à toute l'équipe et si vous aimiez faire partie de l'équipe d'animation, n'hésitez pas à écrire à bibliotheque@saint-charles.ca pour en savoir plus. Aucune expérience n'est requise, seulement la volonté d'offrir des activités culturelles aux citoyens de Saint-Charles.

L'étourneau sansonnet, ce mal-aimé

Par Rosalie Gonthier

L'oiseau dont je parle ce mois-ci est l'étourneau sansonnet. Cet oiseau est très spécial car il peut imiter plusieurs dizaines de cris et sons d'oiseaux. Il peut même imiter des sons comme un chien qui aboie, des alarmes de voiture ou d'autres sons présents dans son environnement. Il mesure de 19 à 22 cm et peut vivre jusqu'à 15 ans.

Le mâle et la femelle sont identiques mais une seule chose les différencie. Ce sont leurs becs. Celui du mâle est bleu à la base et le reste jaune, tandis que celui de la femelle est entièrement rosé. Le corps de l'étourneau est noir luisant avec des reflets verts. Sa face est noire aussi mais avec des reflets rouges et son ventre est bleu-noir. En hiver, cet oiseau est fortement tacheté de blanc crème, comme sur la photo.

Crédit photo Gabrielle Jean

Cet oiseau niche dans les cavités. Son nid est fait de brindilles et d'herbes sèches. Le couple de cette espèce change à chaque année. La femelle pond de quatre à six œufs et d'une à deux couvées, de mars à juillet.

Il se nourrit d'insectes, araignées, larves, vers. Il mange également des graines mélangées, des fruits, du suif, des déchets, du beurre d'arachide et du tournesol, ce qui résume qu'il est omnivore. L'étourneau habite près des humains, à la campagne, en ville, dans les zones agricoles ainsi que dans les boisés. Il vit en groupe dans la majorité des régions et provinces du Canada, d'est en ouest, aux États-Unis et au Mexique.

On retrouve l'étourneau partout, ça ne sera donc pas difficile d'en observer, même chez vous. Ce qu'on voit le plus, ce sont « des oiseaux noirs »! Il y a souvent plusieurs espèces différentes dans ces groupes à certaines périodes de l'année, comme des quiscales bronzés, des vachers à tête brune et des carouges à épaulettes. Mais les étourneaux, eux, sont observables à l'année. D'ailleurs, vous remarquerez sûrement qu'ils ne sont pas très gentils avec les petits oiseaux. Ils les chassent des mangeoires pour prendre leur place et vider ce qu'il reste de nourriture. Prenez quand même le temps de regarder toutes leurs belles couleurs à différents moments de l'année, vous verrez comme ils sont beaux! Bonne observation!

Crédit photo Huguette Ruel

Sentier de randonnée

C'est parti! la neige est au rendez-vous.

par Christine Boutin, Parc riverain de la Boyer

Le Parc riverain de la Boyer avec ses paysages et la rivière enneigée est un site de proximité pour la pratique d'activités de plein air. Pour de belles joues rouges, des poumons remplis d'air pur et des paysages qui calment l'âme et l'esprit, une sortie en raquette est un des meilleurs moyens pour profiter de l'hiver.

- Pour votre sécurité, il est préférable de ne pas partir seul
- Respecter le balisage et la signalisation
- Rapportez vos déchets
- Chiens en laisse autorisés
- Véhicules motorisés interdits

Suivez-nous sur www.parcdelaboyer et sur notre page Facebook pour connaître les activités à venir.

Crédit photo Gracieuseté des Fermières

Nouvelles du Cercle de Fermières de Saint-Charles

Par Carole Laliberté présidente

L'année 2023 a tiré sa révérence, bienvenue 2024. Décembre dernier a été mouvementé pour notre cercle. Le marché de Noël fut un grand succès. Cette année, en plus de notre table de vente, nous avions un coin dédié à notre Tartan municipal, quoi de mieux qu'une place publique pour le faire connaitre, d'autant plus que l'an dernier, nous n'avions fait que son lancement. Tout au long de l'année 2023 nous nous sommes appliqués à produire des pièces avec ce tissu identitaire unique propre à notre communauté, ce qui a suscité un réel intérêt de la part de nos visiteurs.

Décembre est aussi le mois des festivités. Comme chaque année, nous avons eu notre repas de Noël où nous remettons un petit cadeau à chaque participante, cette rencontre se voulait festive et plus légère que nos rencontres régulières. Nous avions des invitées qui nous ont fait connaitre le tricot de bas à l'aide d'une machine à tricot circulaire, il s'agissait de Mme Claudine Bouchard et Mme Stéphanie Bélanger de St-Apollinaire, c'était captivant. C'est aussi à ce moment que nous avons remis notre collecte de denrées non périssables aux pompiers pour leurs paniers de Noël.

En janvier nous n'avions pas de rencontre, mais nous vous retrouverons avec plaisir le 14 février pour la Saint-Valentin. Alors, portons du rouge pour cette journée!

Crédit photo Gabrielle Boucher

1. Marché de Noel
2. Invitée à notre réunion de décembre avec sa tricoteuse à bas circulaire, Mme Claudine Bouchard

Défi château de neige
Remportez de fabuleux prix en jouant dehors

Le Défi château de neige est de retour jusqu'au 12 mars afin de permettre aux familles de la Chaudière-Appalaches de profiter de l'hiver tout en courant la chance de remporter de fabuleux prix.

L'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS-CA) est fière, encore cette année, de coordonner le défi, présenté dans la région par Promutuel. Le but est simple : inciter les gens à bouger dehors et à s'amuser en construisant un château de neige.

« Partout aux Québec, les gens sont invités à redécouvrir les plaisirs de jouer dans la neige. La construction d'un château de neige est une façon simple et accessible de pratiquer une activité physique à l'extérieur pendant la période hivernale », mentionne l'agente de développement en loisir à l'URLS-CA, Laurence Blais.

Crédit photo : Gracieuseté URLS

Les classes invitées à participer

Encore une fois cette année, les élèves des écoles de la région sont fortement invités à prendre part au défi. En collaboration avec le Parc du Massif du Sud, l'une des classes participantes remportera une activité en plein air d'une journée. Des outils pédagogiques sont d'ailleurs disponibles au www.defichateaudeneige.ca afin de permettre aux enseignant.e.s d'inclure la construction de château de neige à leur programme éducatif.

« Chaque année, un plus grand nombre d'enseignants et d'intervenants en services de garde intègrent le défi à leurs activités annuelles. Ils sont des alliés essentiels dans le déploiement du programme dans la région. En participant à l'école, ils favorisent la reproduction de l'expérience par les élèves lorsqu'ils rentrent à la maison et contribuent à l'initiation à diverses activités hivernales », souligne le directeur général de l'URLS-CA, Dave Fortin.

D'autres prix à gagner

En plus des prix remis aux écoles, tous les participant.e.s courent la chance de gagner de nombreux prix de participation, tant au niveau régional que provincial. En Chaudière-Appalaches, les constructeurs pourraient notamment remporter des accès au Parc du Massif du Sud, au Parc national de Frontenac, à l'Éco-Parc des Etchemins, au Centre d'escalade le Relief ou des billets pour assister à un match des Remparts de Québec.

Pour participer, il suffit de construire un château de neige à l'endroit de votre choix, de l'immortaliser en photo et de partager celle-ci au www.defichateaudeneige.ca. Il n'est pas nécessaire de créer un chef-d'œuvre, l'important est de jouer dehors.

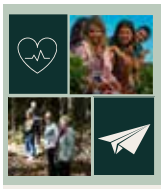

Le comité santé et services sociaux de la MRC de Bellechasse VOUS INFORME

MRC de Bellechasse

Connaissez-vous les alternatives à l'urgence?

Pharmacien

Votre pharmacien peut :

- Prolonger ou modifier votre prescription de médicaments ;
- Prescrire un médicament (zona, infection urinaire, contraception orale, etc.) ;
- Donner des conseils.

Clic Santé

Portail qui permet de prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé près de chez vous : clicsante.ca

Clinique médicale

- Si vous avez un médecin de famille, vous pouvez voir un médecin à votre clinique au sans rendez-vous.
- Si vous n'avez pas de médecin de famille, certaines cliniques offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population : sante.gouv.qc.ca.

811

Le 811 est accessible en tout temps (24 heures/24, 7 j ours/7) :

- Info-Santé (811, option 1)
- Info-Social (811, option 2)
- Guichet d'accès à la première ligne (GAP) (811, option 3), seulement si vous n'avez pas de médecin de famille

CLSC

Vous pouvez obtenir des services de soins infirmiers de votre CLSC :

- Traitement de plaie, éraflure, déchirure de la peau
- Dépistage (infections transmissibles sexuellement et par le sang, etc.)
- Vaccination

Recherché
Au Fil de La Boyer

Vous avez de l'intérêt pour l'actualité de Saint-Charles, de la disponibilité, de l'habilité en rédaction de texte...

Joignez-vous à une équipe dynamique

Communiquez avec nous à :
texteslaboyer@gmail.com

BOIS TERRA DE GOODFELLOW: PERFORMANCE EXCEPTIONNELLE!
Belle couleur riche qui durera plusieurs années | Meilleure rétention de la couleur comparativement à la compétition | Écologique & respectueux de l'environnement | Peut être utilisé dans l'eau douce; aucun solvant | La couleur Terra s'uniformise dans le temps

Ne les oublions pas

Jean-Paul Bélanger

À son domicile, le 24 novembre 2023, à l'âge de 91 ans, est décédé monsieur Jean-Paul Bélanger, époux de feu dame Gaétane Demers. Il était le fils de feu monsieur Joseph Bélanger et de feu dame Claire-Anna Fillion. Il demeurait à Saint-Charles-de-Bellechasse. Il laisse dans le deuil, ses enfants : Marlène (Michel St-Amant), Réjeanne (Julien Lacasse), feu Réjean, ses petits-enfants : Isabelle Brochu (Éric Gagné), Éric Lacasse (Marie-Josée Nadeau), Sylvie Blanchet (Guillaume Chabot), la fille à Julien; Julie (Marc Gougeon) et ses 6 arrière-petits-enfants ainsi que sa bonne amie Gisèle Lapierre. Ses frères et sœurs : feu Albert (feu Marie-Jeanne Garant), feu Alfreda (feu Alphondor Larochelle), feu Elzéar (feu Yvette Lacasse), feu Aimé (feu Monique Mercier), feu Clémence (feu Robert Mercier), feu Marguerite (feu Robert Nadeau), feu Ernest (feu Gertrude Ruel), feu Rita (feu Adrien Leclerc), Gérard (feu Éloise Blanchette), Lucille (feu Cyrille Laverdière), feu René (feu Réjeanne Godbout), Roland (Madeleine Arsenault), Dina (Onil Brochu), Marthe (feu Camille Sweeney), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Demers : feu Maurice (Jacqueline Gosselin), Gisèle (feu Raymond Turgeon), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Lauréane Laflamme Brouard

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 décembre 2023, à l'âge de 88 ans, est décédée subitement madame Lauréane Brouard épouse de feu Roger Laflamme. Elle était la fille de feu Émile Brouard et de feu Blanche Pouliot. Elle demeurait à Saint-Charles de Bellechasse. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Solange (France Blouin), Pierre (feu Lucie Moisan, Nathalie Bourassa) et Lucie. Ses petits-enfants : Sarah Laflamme (Travis Taylor), Caroline Laflamme (Vincent Nadeau), Louis-Charles Lafrance et David Lafrance (filleul) ainsi que ses arrière-petits-enfants : Noam et Elliot Taylor. De la famille Laflamme, elle était la belle-sœur de : feu René (Claudette Bourque), feu Jacques (feu Louise Fortin), Jean-Marc (Micheline Lavoie), feu Aline (feu Raymond Langlois), Louis (feu François Couture) et Raynald (Aline Guillemette). Elle laisse également dans le deuil son filleul Christian Langlois, ses neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.

Suzanne Morin Bonneau

À l'âge de 91 ans est décédée Mme Suzanne Morin, épouse de feu Jean-Paul Bonneau. Elle était la fille de feu Pierre Alexandre Morin et de feu Marie-Ange Laflamme. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Denis (Doris Asselin), feu Diane, Michel (feu Monique Proulx, Marthe Routhier), France (Denis Jobin), feu André (Sylvette Guay [Jacques Breton]), Sylvie (Laurent Lemelin), Yvon (France Dumas), Chantal (Étienne Talbot) et Danielle (feu Jean-Marc Bélanger) ; ses petits-enfants : Émilie Bonneau (Hugo Bellavance), Charles Bonneau (Jessica Boutin), Olivier Bonneau (Mélanie Gagné), Catherine Bonneau, Geneviève Bonneau (Vincent Ouellet), Valérie Bonneau (Yanick Duclos), Mélanie Lemelin (Jean-François Labbé), François Lemelin, Cédric Lemelin (Stéphanie Côté), Camille Dumas-Bonneau (Simon Carrier), Maude Dumas-Bonneau (Jonathan Côté), Jérôme Bélanger (Nanette Bélanger) et Francis Bélanger ; ses arrière-petits-enfants ; ses frères et sœurs : feu Jeannine (feu Amédée Shaink), feu Colette (feu Fernand Roy), feu Yves Morin (feu Mariette Picard, Aliette Godbout), feu Odette, Côme (feu Jacqueline Giguère, Lorraine Desrochers), Paul (Huguette Giguère), Jacques (feu Nicole, feu Jacqueline, Francine Deslandes), Claude (Odette Lanteigne), Nicole (feu Paul-H Aubin), Gaston (feu Aline Rodrigue, Marcelle Lacasse) et Gilles (Murielle Guay). La famille tient à remercier le personnel de la Résidence Charles Couillard, dont madame était l'une des fondatrices, pour la qualité des soins reçus ainsi qu'au personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Résidence Charles Couillard : 20, rue Saint-Georges, Saint-Charles-de-Bellechasse, QC, G0R 2T0 ou à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. **La famille vous accueillera en l'Église Saint-Charles-Borromée, 2815, avenue Royale-Saint-Charles-de-Bellechasse, QC, G0R 2T0, le samedi 3 février 2024 à compter de 9 h 30. Le service religieux suivra à 14 h.**

Une rediffusion de la cérémonie sera disponible dans les jours suivants, via notre site web au www.groupegarneau.com en consultant son avis de décès et en cliquant sur l'onglet «voir la cérémonie».

Nos condoléances aux familles endeuillées

Crédit photo Huguette Ruel

Jean-Guy Ruel

Des fêtes sous le jubé!

Par Huguette Ruel

Cette année, mon papa nous avait proposé de réserver la salle pour toute notre famille ou presque, étant donné que ma fille, Emmanuelle et son conjoint, demeurent en Colombie-Britannique, la trotte était un peu longue pour eux de venir fêter avec nous! D'année en année, nous sommes de plus en plus nombreux et nous commençons à être à l'étroit dans une maison. Donc, le 29 décembre était la date choisie pour nous tous au nombre de 29, drôle de coïncidence!

Nous avons fait un clin d'œil pour la fête de notre papa qui avait eu 85 ans le 27 décembre.

Un grand merci aux bénévoles de l'Espace communautaire de Saint-Charles! Un endroit agréable pour se rassembler et que dire de la gestion pour la réservation et de l'accueil, tout était parfait.

Résidence Charles Couillard
Organisme de bienfaisance

Par Hélène Mercier

À vous, paroissiens, paroissiennes de Saint-Charles. À la Résidence Charles Couillard, il existe un organisme de bienfaisance, dont le comité a récemment été réformé. Il est maintenant composé de Mme Luce Routhier, qui vient également de se joindre au Conseil d'administration de la Résidence. M. Normand Leblond qu'on remercie d'avoir accepté l'invitation à joindre nos rangs. Et finalement, moi-même, Hélène Mercier. Je tiens particulièrement à adresser mes plus sincères remerciements à Mme Céline Deladurantaye, pour toutes ces années de bénévolat, pour le plus grand bien des résidents. Dorénavant, toute personne désireuse de faire un don, en toutes circonstances, pourra l'acheminer à notre organisme de bienfaisance. Elle n'aura qu'à s'adresser à la réception de la Résidence Charles Couillard au 418-887-6455 ou directement à l'un des membres ci-haut mentionnés. Un reçu lui sera envoyé à la fin du mois de janvier pour fins d'impôts. Merci de votre attention.

Crédit photo Yvan Gravel

ACCUEIL-SÉRÉNITÉ
BAUME D'ESPOIR POUR LE CANCER

Accueil-Sérénité de Bellechasse est un organisme sans but lucratif qui accompagne les gens en parcours cancer et leurs proches. Nous avons pensé vous partager l'histoire de Reine-Marie, une personne en parcours cancer afin de vous permettre de mieux comprendre ce que vivent les gens atteints de cancer et de vous faire découvrir les ressources qui sont aidantes. Voici le cinquième texte d'une série de six textes qui vous sont acheminés au cours de l'année.

Vivre autrement

Juin 2017

Un vendredi en fin de journée, je suis au travail. Directrice adjointe dans un CPE. J'entends les enfants rire, les parents discutent de la journée de leur enfant avec l'éducatrice. Pendant cette discussion, j'ai droit à des petits coucous à mon bureau. Quel bonheur de voir des enfants grandir. Oh, je dois quitter si je veux voir mes hommes qui partent pour le camp de pêche. Une éducatrice arrive à mon bureau. Ça ne va pas, alors j'enlève mon manteau et me rassois. Il est 18h30 quand j'arrive à la maison. J'ai texté mon chum Fred pour leur dire de partir, que je les aime, qu'on se voit dimanche et que je suis désolée de les avoir manqués...J'avais décidé de ne pas aller au camp de pêche cette fois-là, comme beaucoup de fois, par manque de temps. Je travaillais en moyenne 55 heures par semaine.

Juin 2023

C'est un beau vendredi ensoleillé, Fred a pris congé en après-midi. On termine de charger le camion, et hop, on est en route. Direction le camp de pêche. Cinq heures plus tard, un dernier arrêt au dépanneur, on traverse le chemin et nous voilà en route pour une cinquantaine de kilomètres dans le bois. Pendant ce dernier parcours on chante à tue-tête : *Always remember us this way de Lady Gaga*. C'est une tradition établie par les jeunes. Quand on entre dans le bois, on doit la chanter. En arrivant au camp de pêche, on a tous le même réflexe. On s'en va à la rivière pour voir ce magnifique paysage. Pour sentir. Ça sent tellement bon la nature. Ça m'impressionne toujours de voir à quel point les jeunes apprécient ce moment...ils ont compris.... Le samedi après une bonne journée de pêche, on se retrouve autour du feu de camp. Oli regarde les étoiles, elles sont tellement belles dans le fond du bois. LP met du bois dans le feu. Viny met la musique. Thomas nous parle de la vie. Éliot, quant à lui, regarde calmement la scène en prévoyant sa pêche à 5h le lendemain matin. Zach planifie sa « ride » du lendemain en motocross et Fred regarde attentivement dans le bois, pour voir s'il ne reverrait pas les petits lièvres qui nous tenaient compagnie autour du feu l'an dernier. Et moi, je me fais griller une grosse guimauve et je savoure cet instant précieux. Je me trouve chanceuse de pouvoir partager ces doux moments avec ceux que j'aime... Je ne les manque plus!

Avec un diagnostic de stade 4, j'ai dû réinventer ma vie. Si le cancer m'a appris une chose, c'est bien de prendre le temps. Je savoure chaque instant de ma vie. Je n'ai pas d'urgence de vivre, je veux juste bien vivre. Profiter de toutes les opportunités que la vie m'offre. Je me laisse porter par le vent. L'oncologue me demandait lors de mes derniers résultats très positifs si j'arrivais à ne plus penser au cancer. Oui, j'y arrive de plus en plus, parce que le temps passe et que je vais bien.

J'espère sincèrement qu'à travers mes articles, vous avez pu en apprendre plus sur le cancer. Malgré le stade 4, le cancer ne m'apporta pas la fin de ma vie, mais plutôt le début de ma deuxième vie. Celle où je profite pleinement de chaque moment. L'hiver prochain, quand il fera -30 degrés dehors, sortez, prenez une grande respiration et savourez la fraîcheur de l'air dans vos poumons. Profitez du moment présent. Savourez chaque seconde, même dans les moments difficiles, car ce ne sont pas eux qui vous définissent, mais bien le chemin parcouru malgré les moments difficiles.

Que la vie vous soit douce, Reine-Marie Prévost

*Vous venez de recevoir un diagnostic de cancer, vous êtes présentement en parcours cancer, communiquez avec nous pour connaître toutes les activités/services disponibles. Nos services sont sans frais et confidentiels : **418-883-2121** ou par courriel : accueilserenite@gmail.com*

Calendrier 2024

Février

3	**Église Saint-Charles-Borromée** "Dernier hommage à Mme Suzanne Bonneau" **Le service religieux aura lieu à 14 h.**
7	Séance du conseil
18	Tombée des textes
22	Tombée des publicités
23-25	Carnaval d'hiver de Saint-Charles

14 et 28 février
Cueillette des matières recyclables

Mars

2	Sortie du journal

L'atelier de la Mécanique enr.
Réparation
Antirouille • Automobile • Moto • Motoneige • Petits moteurs
René Labrie prop. Tél. 418 887-3026
2772, ave Royale, St Charles, Bell. G0R2T0

ROY MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : 418 887-3653 • Fax : 418 887-5074 • Sans frais : 1 866 887-3653
LAWN-BOY STIHL TIGA TORO White OUTDOOR Husqvarna

SERVICES FINANCIERS GILLES ASSELIN INC.
CABINET EN ASSURANCE DE PERSONNES
• Assurance : vie - invalidité - maladies graves
• Placements : reer - celi - reee
GILLES ASSELIN
Conseiller en sécurité financière
1190-B Rue de Courchevel
Suite 105 - Lévis (QC) G6W 0M6
SFL Gestion de patrimoine Partenaire de Desjardins
Cellulaire: 418 563-5325
Télécopieur: 418 837-8200
Courriel: gilles.asselin@sfl.ca

TOITURES AUBÉ INC.
Licence RBQ : 8250-4473-37
MEMBRANE ÉLASTOMÈRE | ÉTANCHÉITÉ DE FONDATION
650, rue des Calfats, #2 - Centre Industriel, Lévis (Québec) G6Y 9E6
Tél. : 418 833-9187 | Téléc. : 418 833-5382 | info@toituresaube.com

PLOMBERIE PHILIPPE GAGNON inc.
R.B.Q.: 5001-6867-10
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
VENTE • INSTALLATION • SERVICE
Plomberie • Pompes à eau
Chauffage • Chauffage radiant
Sylvain Gagnon
418 887-3489
plomberiephilippegagnoninc@videotron.ca
158, ave Boyer, St-Charles QC G0R 2T0
CMMTQ

Massothérapie - Réflexologie
Sauna
Douleurs musculaires
Massage pierre chaude,
Suédois, drainage lymphatique
Line Talbot
418 887-3524
Membre AMQ Membre ANRQ

LAURENCE ROBICHAUD Esthétique
Tél. : 581 578 - 6035
2604 A, avenue Royale
Saint-Charles de Bellechasse
G0R 2T0

S.R. ÉLECTRIQUE
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Beaumont T 418 999-4164
srelectrique.com
Résidentiel
Commercial
Institutionnel
Pétrolier
Agricole
Corporation des maîtres électriciens du Québec
R.B.Q. : 5782-8261-01
Une approche de qualité, personnalisée et rapide

LÀ PRÈS DE VOUS
Saint-Gervais 1 800 463-1911
PROMUTUEL ASSURANCE
promutuelassurance.ca

Spécialiste en transport d'équipement lourd
Local et longue distance
UN SERVICE PROFESSIONNEL
rapide et efficace !
Personnel expérimenté
Prix compétitifs
Richard Turgeon
8 Avenue Lapierre
St-Charles-de-Bellechasse
Québec G0R 2T0
Tél. 418 887-3407 Cell. 418 882-7980

UNE VRAIE BONNE JOB*

*avec un vrai bon salaire

Salaire à l'entrée débutant à 18 $ pour les journaliers et à partir de 27 $ de l'heure pour les électromécaniciens.

NOS POSTES DISPONIBLES

- Technicien en recherche et développement
- Coordonnateur des ressources humaines et diversité culturelle
- Stagière en analyses financières
- Superviseur de maintenance
- Cariste/manutentionnaire
- Préposé à la sanitation
- Commis à l'inventaire
- Électromécanicien
- Cuisinier

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Pour postuler ? C'est simple ! Vous n'avez qu'à nous envoyer cette annonce complétée en photo par texto ou par courriel.

PAR TEXTO
418 809-0967

PAR COURRIEL
recrutement@dubreton.com

Nom : _____

Courriel : _____

No. Téléphone : _____

Emploi pour lequel vous désirez postuler : _____

Vous pouvez postuler directement sur notre site web ou venez nous voir en personne. Au plaisir de faire votre connaissance !

EN LIGNE
www.dubreton.com

EN PERSONNE
251 av. Boyer, Saint-Charles-de-Bellechasse, QC G0R 2T0

duBreton

CLINIQUE DENTAIRE de Saint-Charles

Tél. 418 887-3260

Heures d'ouverture

Lundi :	8 h 30 à 17 h
Mardi :	8 h 30 à 17 h
Mercredi :	8 h 30 à 16 h 30
Jeudi :	8 h 30 à 16 h 30
Vendredi :	occasionellement

Fermé de midi à 13 heures
Samedi dimanche : Fermé

Dre **Claudy Blanchette-Munger**
Dre **Mélanie Savoie**
Dre **Gabrielle Gagné**

Une équipe à votre service

Soutient le journal communautaire Au Fil de La Boyer

2604-D Avenue Royale c.p. 696 Saint-Charles-de-Bellechasse, Québec G0R 2T0

Pharmacie Marie-Eve Blais, Marie-Eve Genois et Manon Ruel inc.
2604B Ave Royale, St-Charles, 418-887-3133

Pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim
Proximed

Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus